

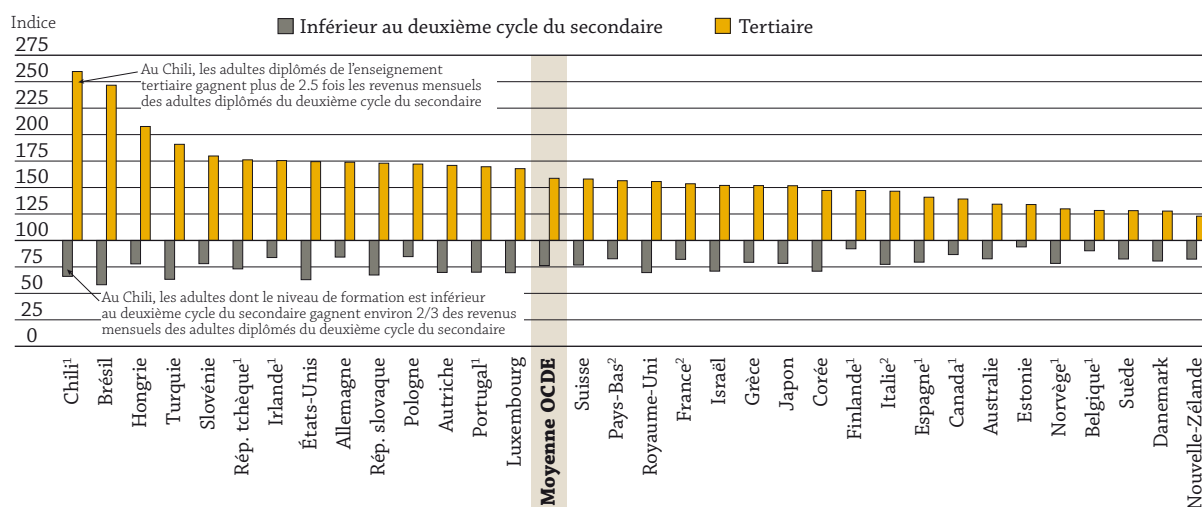
## Quel avantage salarial le niveau de formation procure-t-il ?

- L'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement tertiaire ne semble pas avoir entraîné de phénomène d'« inflation » susceptible d'éroder la valeur de ce diplôme sur le marché du travail. Toutefois, les diplômés de l'enseignement tertiaire bénéficient de l'avantage le plus élevé en termes de revenus du travail relatifs lorsqu'ils vivent dans un pays où les diplômés de ce niveau d'enseignement sont peu nombreux.
- En moyenne, par comparaison avec les revenus du travail des adultes diplômés du deuxième cycle du secondaire, les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent environ 1.6 fois plus, tandis que les adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire gagnent 24 % de moins.
  - L'élévation du niveau de formation et du niveau de compétence en littératie entraîne une augmentation des revenus ; toutefois, cet avantage est plus marqué pour les hommes que pour les femmes, et semble s'accroître avec l'âge.
  - La crise a creusé les écarts de revenus entre les moins instruits et les plus instruits : dans les pays de l'OCDE, la différence moyenne de revenus du travail entre ces deux groupes est passée de 75 points de pourcentage en 2008 à 79 points de pourcentage en 2012.
- Les diplômes sont plus reconnus que les compétences : l'élévation du niveau de formation a un impact positif plus fort sur les revenus du travail que l'élévation du niveau de compétence en littératie.

### Les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus de 1.5 fois les revenus du travail mensuels des adultes diplômés du deuxième cycle du secondaire.

Dans tous les pays de l'OCDE, les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus que les adultes diplômés du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire qui, à leur tour, gagnent plus que les adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire (voir la figure 1).

Figure 1. Revenus du travail relatifs des actifs occupés, selon leur niveau de formation (2012)  
Individus âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail ; deuxième cycle du secondaire = 100



Remarque : pour la Belgique, l'Irlande et la Turquie, les revenus indiqués sont nets d'impôts sur le revenu.

1. Année de référence : 2011.

2. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction des revenus du travail relatifs des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans.

Source : OCDE (2014), Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE, indicateur A6 ([www.oecd.org/fr/edu/rse.htm](http://www.oecd.org/fr/edu/rse.htm)).



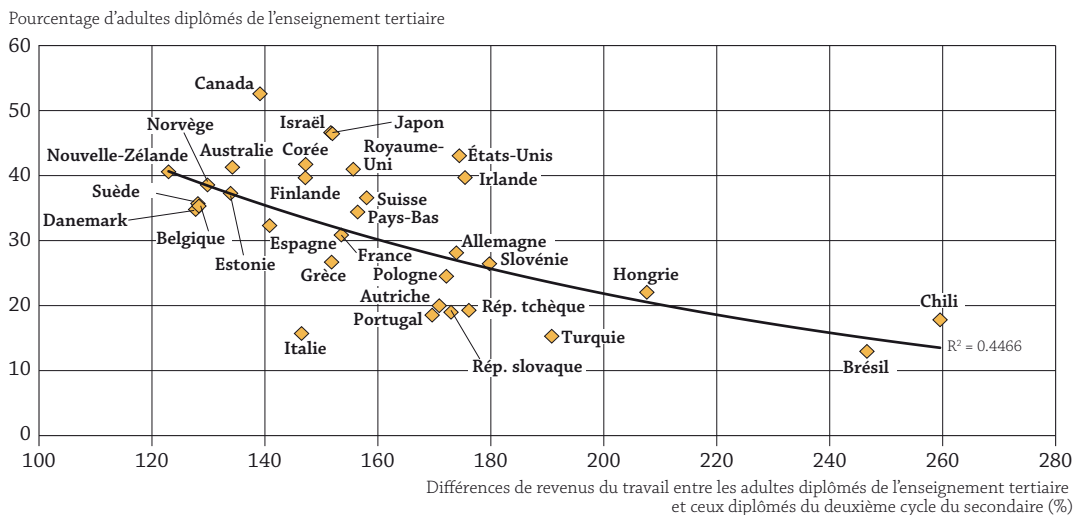
C'est au Brésil, au Chili, aux États-Unis, en Hongrie et en Turquie que les différences de revenus du travail relatifs en fonction du niveau de formation sont les plus marquées. Au Brésil, aux États-Unis et en Turquie, les adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire sont les plus pénalisés : ils gagnent ainsi moins de 65 % de ce que perçoivent les adultes diplômés du deuxième cycle du secondaire. Au Brésil, au Chili et en Hongrie, les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire sont les plus avantagés, par comparaison avec les adultes moins instruits : ils gagnent plus du double de ce que perçoivent les adultes diplômés du deuxième cycle du secondaire (voir la figure 1).

La collecte habituelle de données sur les revenus du travail se base sur une période de référence annuelle, mensuelle ou hebdomadaire, selon les pays. La longueur de la période de référence des revenus varie aussi. Les données concernent les revenus du travail avant impôts sur le revenu. Les revenus du travail relatifs sont généralement exprimés en pourcentage des revenus du travail des adultes diplômés du deuxième cycle du secondaire que perçoivent les adultes diplômés d'un autre niveau d'enseignement.

**Les diplômés de l'enseignement tertiaire bénéficient de l'avantage le plus élevé en termes de revenus du travail relatifs lorsqu'ils vivent dans un pays où les diplômés de ce niveau d'enseignement sont peu nombreux.**

En général, la segmentation du marché du travail et les facteurs institutionnels limitent fortement le degré de concurrence ouverte sur les salaires. Toutefois, dans les pays où le nombre de nouveaux diplômés n'est pas suffisant pour compenser les départs à la retraite ou faire face à la demande en constante augmentation de personnes très compétentes sur le marché du travail, ce manque relatif d'individus qualifiés se traduit par des revenus plus élevés et des avantages plus importants pour les diplômés de l'enseignement tertiaire. Ce constat vaut particulièrement pour le Brésil et le Chili, où moins de 20 % des adultes sont diplômés de l'enseignement tertiaire et où ceux qui ont atteint ce niveau d'enseignement gagnent plus du double des revenus du travail mensuels des adultes diplômés du deuxième cycle du secondaire (voir la figure 2).

**Figure 2. Pourcentage d'individus âgés de 25 à 64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire et différences de revenus du travail entre ces derniers et les adultes diplômés du deuxième cycle du secondaire (2012)**



Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateurs A1 et A6 ([www.oecd.org/fr/edu/rse.htm](http://www.oecd.org/fr/edu/rse.htm)).

**L'offre croissante de travailleurs très instruits est allée de pair avec la création d'emplois bien rémunérés.**

La variation des revenus du travail relatifs entre les pays reflète différents facteurs, notamment l'adéquation/l'inadéquation entre la demande de compétences sur le marché du travail et l'offre de main-d'œuvre aux différents niveaux de formation, la législation sur le salaire minimal, la puissance des syndicats et le champ d'application des conventions collectives.

Au cours des dernières décennies, les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire ont sensiblement augmenté dans les pays de l'OCDE. Malgré cette expansion, il n'y a eu, à ce jour, aucun signe de « inflation » susceptible d'avoir une incidence sur





la valeur des diplômes de ce niveau d'enseignement. En outre, les effets de l'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement tertiaire se sont avérés positifs dans tous les pays de l'OCDE, tant au niveau individuel que collectif, comme en témoignent les rendements privés et publics associés à l'obtention d'un diplôme de ce niveau d'enseignement (voir l'indicateur A7 dans OCDE [2014]).

De façon générale, l'avantage des diplômés de l'enseignement tertiaire en termes de rémunération a augmenté ces dix dernières années, même dans les pays qui ont vu un essor rapide de ce niveau d'enseignement. Toutefois, dans plusieurs cas, les pays semblent avoir connu d'importantes fluctuations. Néanmoins, durant la période 2000-12, parmi les pays où la proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de 5 points de pourcentage, voire davantage, entre les 35-44 ans et les 25-34 ans (voir le tableau A1.3a dans OCDE [2014]), la Hongrie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays où une expansion si rapide de l'enseignement tertiaire s'est accompagnée d'un léger recul de l'avantage des diplômés de ce niveau d'enseignement en termes de rémunération.

### *La crise a légèrement creusé l'écart relatif entre les moins et les plus instruits.*

L'avantage dont bénéficient en général les diplômés de l'enseignement tertiaire en termes de rémunération sur le marché du travail s'est maintenu pendant la crise. En 2008, en moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles, l'employé type diplômé de l'enseignement tertiaire gagnait 53 % de plus que l'employé type diplômé du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Malgré la crise économique, cet avantage a légèrement augmenté, passant à 55 % en 2012. Ces moyennes masquent néanmoins d'importantes variations. Alors qu'en Autriche et en Irlande, les données disponibles attestent d'une variation à la hausse de plus de 10 points de pourcentage entre 2008 et 2012, en République slovaque et en République tchèque, les revenus du travail relatifs des diplômés de l'enseignement tertiaire ont subi un recul de plus de 5 points de pourcentage au cours de la même période.

La crise a également creusé les écarts de rémunération en défaveur des moins instruits. En 2008, en moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles, l'employé type dont le niveau de formation était inférieur au deuxième cycle du secondaire gagnait ainsi 22 % de moins que l'employé type diplômé du deuxième cycle du secondaire. Ce désavantage en termes de rémunération s'est accentué, passant à 24 % en 2012.



### *L'élévation du niveau de formation n'a que peu d'incidence sur la réduction des écarts de rémunération entre les sexes.*

Contrairement à son effet sur les taux d'emploi, l'élévation du niveau de formation n'a que peu d'incidence sur la réduction des écarts de rémunération entre les sexes. Les femmes gagnent nettement moins que les hommes, et ce quel que soit leur niveau de formation. Dans les pays de l'OCDE, les écarts de rémunération à temps plein entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 64 ans sont les plus faibles chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, et les plus marqués chez les diplômés de l'enseignement tertiaire. En moyenne, à niveau égal de formation, les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire gagnent 73 % de ce que perçoivent les hommes, tandis que les femmes diplômées du deuxième cycle du secondaire gagnent 77 % de ce que perçoivent les hommes.

La rémunération des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire ne représente au moins 80 % de celle des hommes, à niveau égal de formation, que dans 5 pays. Au Chili, en Hongrie et en Italie, les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire gagnent 65 %, voire moins, de ce que perçoivent les hommes à niveau égal de formation. La prudence est toutefois de mise lors de l'interprétation de ces écarts entre les sexes. Ils sont en effet en partie imputables à la sous-représentation des femmes aux niveaux les plus élevés de l'enseignement tertiaire ainsi que dans certains domaines d'études fortement rémunérateurs sur le marché du travail, tels que l'ingénierie, les industries de transformation et la production.

### *Un diplôme de l'enseignement tertiaire est la meilleure garantie d'avoir de meilleurs revenus plus tard dans la vie.*

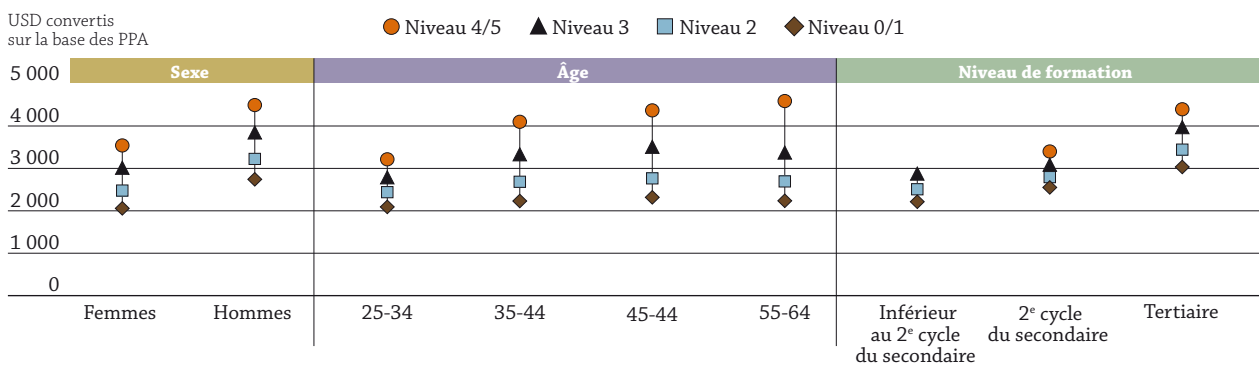
Les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire ne peuvent pas espérer voir leurs revenus du travail relatifs augmenter de façon substantielle l'âge venant. Parmi ces derniers, les 25-34 ans gagnent en moyenne 83 % de ce que perçoivent leurs pairs diplômés du deuxième cycle du secondaire, mais ce pourcentage tombe à 73 % parmi les 55-64 ans. En revanche, l'avantage des diplômés de l'enseignement tertiaire en termes de rémunération augmente avec l'âge. Parmi ces derniers, les 25-34 ans gagnent en moyenne 40 % de plus que ce que perçoivent leurs pairs seulement diplômés du deuxième cycle du secondaire, un pourcentage qui atteint 76 % chez les 55-64 ans. L'élévation du niveau de formation permet non seulement aux individus de réussir leur entrée sur le marché du travail, mais s'accompagne également d'effets durables et se renforçant mutuellement tout au long de la vie.



## De meilleurs diplômes sont plus rentables que de meilleures compétences.

L'obtention d'un diplôme d'un niveau d'enseignement plus élevé est clairement rentable sur le long terme, mais d'importants écarts s'observent également entre les différents niveaux de compétence. Les résultats de l'Évaluation des compétences des adultes (lancée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes [PIAAC]), montrent que les mêmes tendances se dégagent pour le niveau de compétence que pour le niveau de formation. Il ressort de l'analyse du niveau de compétence en littératie en lien avec les variables de sexe et d'âge que l'élévation du niveau de compétence engendre des avantages économiques plus importants pour les hommes que pour les femmes, et que l'augmentation des revenus du travail parmi les individus plus compétents s'accroît avec l'âge. Toutefois, comme le montre la figure 3, l'élévation du niveau de formation reste plus rentable que l'élévation du niveau de compétence en littératie. L'écart de revenus entre deux niveaux de l'échelle de compétence en littératie s'établit entre 242 USD et 310 USD pour les diplômés du deuxième cycle du secondaire, et entre 409 USD et 532 USD pour les diplômés de l'enseignement tertiaire. À niveau égal de compétence en littératie, l'écart de revenus entre les diplômés du deuxième cycle du secondaire et les diplômés de l'enseignement tertiaire s'établit entre 482 USD et 995 USD. Le rendement plus important du niveau de formation par rapport au niveau de compétence est probablement imputable au fait que la société ne dispose pas encore des moyens de reconnaître aussi facilement les compétences que les diplômes.

**Figure 3. Revenus du travail mensuels moyens (en USD convertis sur la base des parités de pouvoir d'achat) des actifs occupés, selon leur niveau de compétence en littératie, leur sexe, leur âge et leur niveau de formation (2012)**  
 Évaluation des compétences des adultes, individus âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail et travaillant à temps plein (au minimum 30 heures par semaine)



Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur A6 ([www.oecd.org/fr/edu/rse.htm](http://www.oecd.org/fr/edu/rse.htm)).

**Pour conclure :** Les revenus du travail relatifs augmentent ou diminuent en fonction du niveau de formation, de l'âge, du sexe et du niveau de compétence. Chacun de ces facteurs semble jouer, à des degrés divers, un rôle dans l'avantage dont bénéficient les individus en termes de revenus du travail. Plus le niveau du diplôme obtenu est élevé, mieux les individus sont placés pour avoir de meilleurs revenus et les voir augmenter avec le temps. L'élévation du niveau de compétence semble également être rentable sur le marché du travail, non seulement en termes de taux d'emploi, mais aussi de revenus moyens. Toutefois, dans de nombreux pays, les écarts de rémunération persistent entre les sexes, et ce quel que soit le niveau de formation ou de compétence.

### Pour plus d'informations

OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.

### Contacter

Eric Charbonnier ([Eric.Charbonnier@oecd.org](mailto:Eric.Charbonnier@oecd.org)) / Simon Normandeau ([Simon.Normandeau@oecd.org](mailto:Simon.Normandeau@oecd.org))

### Voir

[www.oecd.org/fr/edu/rse.htm](http://www.oecd.org/fr/edu/rse.htm)

[Les indicateurs de l'éducation à la loupe \(numéros précédents\)](#)

[PISA à la loupe](#)

[L'enseignement à la loupe](#)

### Le mois prochain

*La mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation*

Crédit photo : © Ghislain & Marie David de Lossy/Cultura/Getty Images

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.